

**MARS 2009**

## **MOT DE LA REDACTION**

*Comme annoncé lors des vœux de la municipalité une seule gazette municipale sera éditée en fin d'année. Toutefois les sujets d'actualité vous seront diffusés grâce à des bulletins intermédiaires « Château-Garnier Infos » que nous avons le plaisir de vous faire parvenir.*

### **POINT INTERNET**

Grâce à la participation de la région Poitou-Charentes pour un montant de 500 €, un Point Internet pour tous est disponible à la Mairie. Les impressions de documents en noir et blanc seront facturées au prix d'une photocopie soit 0,20€ et les impressions couleurs 0,40 €.

Cet accès est disponible aux heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Madame Delphine GABORIT a été recrutée dans le cadre d'un contrat CAD (Contrat Aidé Départemental) de 30h par semaine pour une durée d'un an renouvelable une fois. Ce contrat est aidé par le département à hauteur de 750 € par mois, les charges sociales sont partiellement exonérées. Elle participe au ramassage scolaire, à l'entretien des bâtiments, des espaces verts et au fonctionnement de l'agence postale.

### **STATIONNEMENT RUE MAISONNAY**

Afin de régler les problèmes de circulation Rue Maisonnay, un stationnement unilatéral va être mis en place. De plus, le nouveau parking face à la Rêverie sera opérationnel au cours du second semestre.

### **LE POINT SUR LE PROJET MULTISERVICE ET LE BAR HÔTEL RESTAURANT**

Comme chacun de nous a pu le constater, les commerces de Château-Garnier ferment les uns après les autres laissant les habitants inquiets sur l'avenir de notre village.

Suite à la liquidation judiciaire de Mme SOUDAGNE, la commune réfléchit à la création d'un Multiservices dans l'ancienne salle du restaurant.

Les démarches administratives pour disposer à nouveau de notre bien viennent de s'achever grâce au rachat par la Commune du matériel. Nous disposons enfin des clefs qui nous permettent de poursuivre nos démarches tant au niveau du Multiservices que dans la recherche d'un repreneur du Bar Hôtel Restaurant.

La Municipalité, très consciente de ce problème, cherche toutes les solutions possibles pour redonner un peu de vie à notre commune. Dans un premier temps des négociations sont engagées avec M. SENNELIER, boulanger à Joussé, pour l'installation de ce Multiservices dans la salle du restaurant de la « Papill'hôte » avec dépôt de pain lors des congés de Mme TINGAULT.

### **L'AGENCE POSTALE**

Depuis le mois de février des recharges pour téléphone mobile des principaux opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, NRJ mobile et Virgin mobile) sont en vente.

Suite à la modification des heures de relève du courrier, les horaires d'ouverture du samedi sont modifiés.

Les horaires de l'agence sont les suivants :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h15
- samedi de 9h00 à 11h30

### **LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

Ces élections ont pour but de permettre aux citoyens de l'Union résidant en France de choisir les 72 députés représentant la France au Parlement européen pour une législature de cinq ans (2009—2014)

Les élections européennes de 2009 se dérouleront le 7 juin à la salle Semailles au Vent de 8h à 18h.

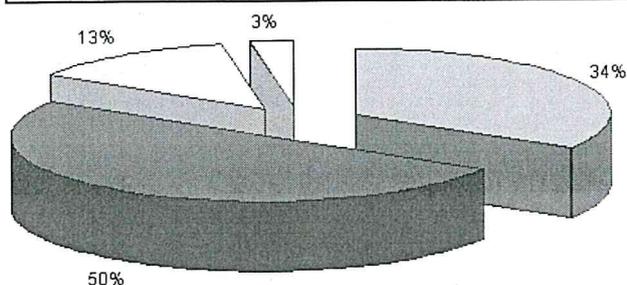
### **LA BIBLIOTHEQUE**

Des abonnements à des revues pour enfants ont été souscrits:  
ABRICOT. LES BELLES HISTOIRES. J'AIME LIRE

Vos enfants peuvent les emprunter, ainsi que de nombreux albums aux heures d'ouverture de la bibliothèque, les mardis de 14h30 à 17 h.

## LE BUDGET GENERAL 2008

### SECTION FONCTIONNEMENT



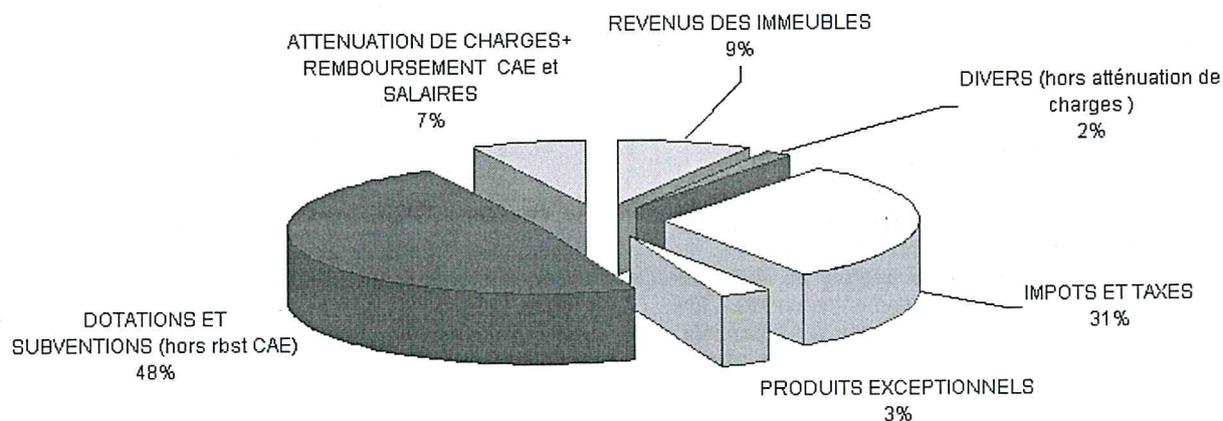
- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES NETTES DE PERSONNEL (atténuation de charges déduites)
- CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES

En 2008, les charges totales de fonctionnement se sont élevées à 343744 €, soit 544 € par habitant (moyenne de la strate en 2007: 578 €). Les charges nettes de personnel, déductions faites des remboursements de salaires et des aides pour les C.A.E représentent 50 % des dépenses totales soit 236 € par

habitant. (moyenne de la strate : 254 € en 2007)

Le montant des recettes de fonctionnement, atténuations de charges et remboursement CAE comprises (335333 €), s'élève à 471739 € auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2007 (116800€), soit un total de 588539 €.

Le bilan de la section de fonctionnement montre un excédent global de 244795 €. La somme de 157499 € est affectée au compte 1068 de la section Investissement afin de compenser son déficit. Le solde, soit 87295€, constitue l'excédent net de l'exercice 2008.



### SECTION INVESTISSEMENT

En 2008, les dépenses d'investissement se sont élevées à 249984 € dont 216799 € pour les travaux et investissements 2008 et 28461 € pour le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement, excédents de fonctionnement 2007 compris, s'élèvent à 274875 €.

Compte tenu des restes à réaliser sur 2009 (183982 €) et des reports de 2007 (36987€), le déficit comptable de la section Investissement s'élève à 157499 €, déficit comblé par le virement de la même somme sur le compte 1068 prélevé sur l'excédent de fonctionnement 2008

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2008	MONTANT DES TRAVAUX
VOIRIE COMMUNALE	117341
VOIRIE RURALE 1 ERE TRANCHE	11641
ACHAT MATERIEL	2291
TRAVAUX CIMETIERE	4917
ABRI BUS	4858
ACHAT TERRAIN	3113
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>144161</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2009

Pour 2009, le budget primitif est équilibré à 558654 € en fonctionnement et 628550 € en investissement.

Ce budget est caractérisé par un très important effort d'investissement, notamment au niveau achat matériel mais surtout, au niveau voirie communale et rurale. En effet, les travaux qui devaient initialement s'étaler sur 3 ans seront effectués en totalité sur 2009 pour

contribuer à l'effort de relance de l'économie.

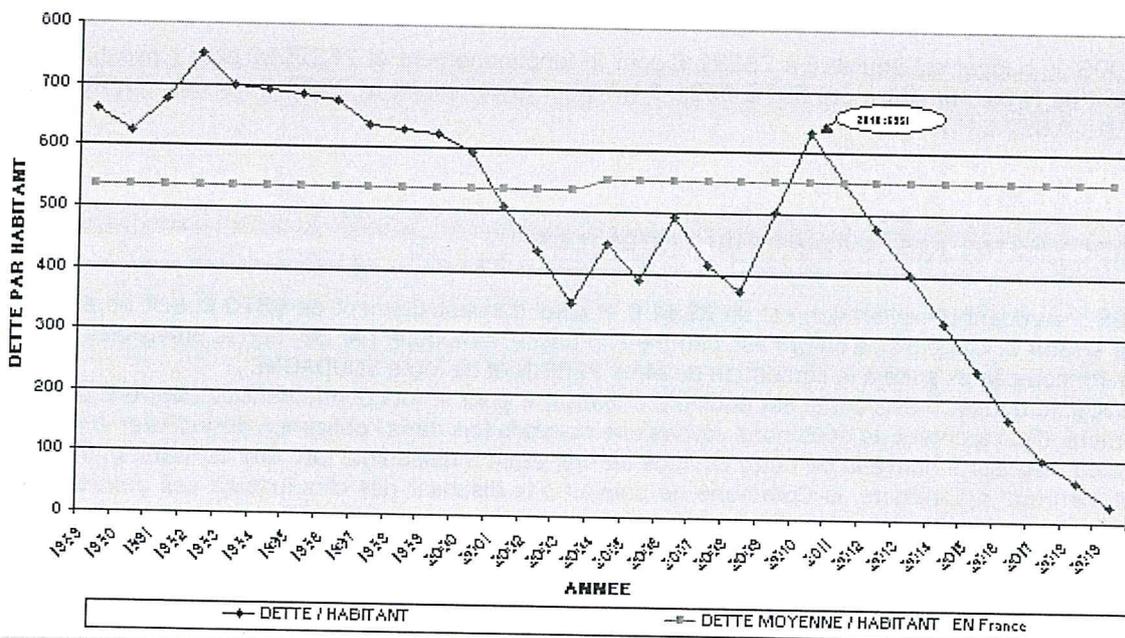
Ces importants travaux seront financés d'une part, par un versement anticipé du FCTVA 2008 par l'État, et d'autre part, par le recours à un emprunt de 120000 € sur 7 ans et si nécessaire, par un prêt relais de 75000 € correspondant à l'avance de TVA sur les travaux (remboursé en juin 2009 par l'Etat.)

Il convient de noter que pour la

onzième année consécutive, ce budget est réalisé sans augmentation d'impôts tout en conservant un niveau d'endettement au niveau du budget général raisonnable.

En janvier 2010 suite notre niveau d'endettement sera de 635€ par habitant (moyenne de la strate : 595€) et il reviendra très rapidement en dessous des 600 €, comme il est possible de le constater sur le graphique ci dessous.

EVOLUTION DE LA DETTE PAR HABITANT



NATURE DES PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUES EN 2008	MONTANT BUDGETE EN 2009	MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS SOLLICITEES
VOIRIE COMMUNALE	260812	0
BORDURES CITE DERNIERE TRANCHE : FIN DES TRAVAUX	59502	5792
VOIRIE RURALE	132601	11400
AMENAGEMENT PARKING RUE DU MOULIN : FIN DES TRAVAUX	41380	30453
ACHAT MATERIEL (TRACTEUR-VOITURE-CUREUSE)	46800	6000
ACHAT PANNEAUX DE SIGNALISATION DES RUES	9000	0
TRAVAUX DEFENSE INCENDIE	2675	0
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>552770</b>	<b>65818</b>

## LES BUDGETS ANNEXES

### LE BUDGET ASSAINISSEMENT

En 2008, en tenant compte des subventions restant à percevoir, l'excédent d'investissement s'élève à 53010 € tandis que l'excédent d'exploitation reporté sur 2009, s'élève à 8570 €.

L'année 2008 a été marquée par la réalisation de l'assainissement du village d'Envaux.

Le budget 2009 est équilibré à 30482 € en exploitation et 55317€ en investissement. Pour tenir compte des augmentations des coûts de maintenance, les redevances ont été augmentées d'environ 3.5 % (Taxe fixe : 64.64 €, Taxe au m<sup>3</sup> : 0.59 € )

### LE BUDGET CHAUFFERIE

Pour 2008, le déficit de fonctionnement s'est élevé à 1356 € et celui de l'investissement à 1845 €, soit un déficit global de 3201 € nécessitant une reprise sur les provisions des années antérieures (14000 €). Ce mauvais résultat s'explique par les nombreuses pannes de la chaufferie dues d'une part, à une mauvaise conception du silo enterré et d'autre part, à des livraisons de plaquettes de qualité non conforme (présence de queue de déchetage, taux d'humidité trop important ...)

Pour pallier à cela, il a été décidé d'investir dans un bâtiment de séchage et de stockage de plaquettes construit à proximité de la chaufferie, auprès du dépôt des cantonniers. La toiture de ce bâtiment sera recouverte de panneaux photovoltaïques et les recettes retirées de la vente d'électricité permettront de financer sa construction.

Pour 2008, le budget est équilibré à 73231 € pour le fonctionnement et 262258€ pour l'investissement. Le montant de l'abonnement a été fixé à 6092 € H.T pour la commune et 9092 € H.T pour La Rêverie, le prix du kW à 0.052 € H.T.

### LE BUDGET HOTEL-RESTAURANT-MULTISERVICES

En 2008, l'excédent d'exploitation est de 3984 € et celui d'investissement de 6370 €, soit un excédent global de 10354 €. Toutefois ce chiffre est, comme l'an passé, à moduler par des pertes prévisibles sur des créances irrécouvrables suite à la liquidation de Mme PERRIN et de Mme SOUDAGNE .

Pour 2009, le budget prévisionnel est équilibré à 26604 € pour le fonctionnement et 15509 € pour l'investissement. Il est à noter que nous nous voyons une nouvelle fois dans l'obligation de racheter le matériel pour pouvoir disposer à nouveau de notre bien, ce dernier étant indisponible tant que ce matériel n'est pas vendu et bien que propriétaire, la Commune ne pouvait pas disposer des clés jusqu'à ces derniers jours pour étudier la réaffectation du bâtiment.

A la mi-mars, nous avons reçu l'acceptation par le juge du Tribunal de Commerce de notre offre de rachat du matériel qui s'élevait à 4350 €.

Pour l'avenir, le Conseil Municipal a décidé d'utiliser la grande salle de l'Hôtel-restaurant pour l'installation d'un Multiservices actuellement à l'étude.

### LE BUDGET POINT SANTE

2008 est caractérisée par l'arrivée en cours d'année du Dr Lelong-Hébras et du Dr Faure qui ont ainsi rejoint Mme Guillard-Sieper et les infirmières à la satisfaction de tous.

La section fonctionnement montre un déficit de 1837 € et la section investissement de 23682 €. Pour 2009, le budget prévisionnel est équilibré à 6856 € en fonctionnement et 46889 € en investissement grâce à une avance du budget général de 16000 € qui ne sera versée que si cela s'avère nécessaire .

### LE BUDGET LOTISSEMENT DU BOIS DE LA BARRIERE

En 2008 le bilan d'exploitation est en déficit de 12360 € correspondant à la valeur du lot qui reste à vendre et du terrain résiduel qui va être cédé au budget communal .

## DÉNOMINATION DES RUES DU BOURG

Après plusieurs réunions de la Commission Signalisation, les noms des rues ont été déterminés. Ci-dessous vous trouverez la nouvelle appellation des rues de Château-Garnier. Les plaques seront posées par les employés municipaux ainsi que les numéros, ces derniers en accord avec les habitants.

Ces travaux seront faits au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009.

NOM	DEBUT	FIN
PLACE DE L'EUROPE	Mme ROY	Mme URBAIN
IMPASSE DES PASSEROSSES	Coin jardin TROMAS	M MOINEAUD
IMPASSE DU PUIIS	Mme LEOBET	
RUELLE DE L'EUROPE	Impasse THILLARD	Mme BARROT
RUE DE L'ANCIEN CHAMP DE FOIRE	M GUY	Route d'Usson
IMPASSE DE L'ATELIER BERNARD	M CHAIGNAULT PRINET	
RUE DES VIOLETTES	Mme LANCEREAU	Direction Usson
RUE DU PONT ARNAUD	Route Saint Martin	Pont route de Joussé
RUE DE MONCHANDY	Chez M GUY	la Canardièrè
RUE DU MARCHÉ COUVERT	Mme MOREAU	ancien café BARRIE
RUE DES RUETTES	Boulangèrè	Mme FUMERON
RUELLE DES ECURIES	Porcherie Mme SEINE	
PLACE DE L'ANCIEN HOTEL DES VOYAGEURS	Maison Médicale	
IMPASSE DE L'ETOILE	Arrière maison M NEVEUX	
IMPASSE DE LA SCIERIE	Impasse Mme BARRIE	
RUE DU CLAIN	Mme TOURON	M AUDOUX
RUE DU BAS BOURG	M BOURDIN	Pont Rte de Sommières
RUE DE L'ANCIENNE POSTE	ancien café BARRIE	Mme THIMOIGNIER
IMPASSE DU BOIS DE CHEZ PIBOUILLE	Garage de M BONNIN	Mme LACHERY
RUE DU MARECHAL FERRAND	Mme CAILLE	Croisement Rue G. BAUDOUX
RUE DU MOULIN	Rue du Bas Bourg	la Rêverie
IMPASSE DU LAVOIR	M COGNEE	M COLIN
RUE GERARD BAUDOUX Historien Local (1918-2004)	M BOURDIN	Chemin de la Lagune
CITE DU BOIS DE LA BARRIERE	1 panneau sera posé pour la signaler mais se trouve sur la Rue Gérard Baudoux	
PLACE DE L'EGLISE		
RUE DE CHEZ LINET	Mme MOREAU	Village de chez Linet
RUE MAISONNAY	Rue A BOUCHARD	Mme SEINE
RUE DE L'ARBORETUM	Route d'Usson	M CAILLAUD
RUE DES ETANGS	M CHEVAIS Jacques	direction Saint Secondin
IMPASSE DU PIN	Rue A. BOUCHARD	le Pin
RUE ALFRED BOUCHARD Maquisard - Maquis D. 3 Renards (1924-1945)	Rue Maisonnay	Route de Joussé
ROUTE DE SOMMIERES	Pont rte Sommières	Couture
IMPASSE DU TILLEUL	M JACQUES	M BREVET – M BAUDET
RUE DE CHEZ PIBOUILLE	M CHASSAGNE	Route de Gençay

✂.....

## LOCATIONS ET TERRAIN À BATIR

Quelques locaux d'habitation et terrain à construire sont à la disposition des personnes souhaitant venir à Château-Garnier :

- **Maison à louer** : 1 maison communale F4 avec garage, cave, jardin, chauffage fioul.  
3 maisons appartenant à des privés.
- **Maison à vendre** : 5 maisons de propriétaires privés.
- **Terrains à construire** : 1 terrain communal dans lotissement surface 1372m<sup>2</sup> au prix de 12 500 € HT.  
3 terrains.

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie : 05 49 87 80 11.

## ACHAT MATERIEL

Le Conseil Municipal a décidé en début d'année l'achat d'un tracteur, d'une voiture et d'une cureuse de fossé. Une subvention de 6 000 €, sollicitée auprès du Conseil Général, a été attribuée au mois de février.

Le tracteur d'occasion (27 220 € TTC) et la cureuse de fossé (5 980 € TTC) ont été achetés aux Etablissements Robin de Saint Romain, la voiture d'occasion (8 517 € TTC) aux Etablissements GONNORD de Lezay.



**Des événements à fêter !!**

**ANNIVERSAIRES DES**

**50 ANS DE L'ETEURBEUIL- 30 ANS DU JUMELAGE AVEC AMÖNEBURG**

Un échange avec Amöneburg, Tragwein et Tuoro Sul Trasimeno aura lieu du 17 au 20 juillet pour les délégations officielles et du 17 au 22 juillet en ce qui concerne le groupe allemand d' Erfurtshausen.

La Commune, le Comité de Jumelage et le Groupe folklorique Eteurbeuil sont dans les préparatifs : divers spectacles, animations et une conférence seront au programme.

L'arrivée d'environ 70 personnes à Château-Garnier pose bien sûr le problème de l'hébergement.

Une partie des invités est déjà placée au sein des familles responsables des associations concernées ou bien des membres de la municipalité.

Toutefois ceci n'est pas suffisant c'est pourquoi nous sollicitons l'ensemble de la population de Château-Garnier pour héberger une personne, un couple ou une famille. Nous vous remercions de nous le faire savoir en remettant à la Mairie le coupon ci-dessous avant le 15 mai.

✂.....

COUPON REPONSE

Mr ou Mme : .....

Tél.: .....

Email : .....

Peuvent héberger du 17 au 20 juillet au matin

Nbre de personne : .....

Peuvent héberger du 17 au 22 juillet au matin

Nbre de personne : .....

**RÉPONSE SOUHAITÉE AVANT LE 15 MAI**